

OBJET Rentrée transport scolaire 2024-2025

PJ Flyers « inscription au transport scolaire », « comment prendre rendez-vous » et « application Transurbain »

Liste des transports dans la commune

Fiches horaires Procédure inscription Règlement transport AC/CG 2025-

REFERENCE AC/CG 2025-SUIVI PAR Transport scolaire

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire, je souhaite vous informer que les inscriptions aux transports scolaires se dérouleront du **2 juin au 3 août 2025** sur le site d'Évreux Portes de Normandie (EPN), via la plateforme SPI : https://spi.epn-agglo.fr/web/login.

Passé le 3 août 2025, une majoration de 25 € par dossier sera appliquée par Évreux Portes de Normandie pour tout inscription dont le paiement n'aura pas été effectué avant cette date, même si la préinscription ou l'inscription a été réalisée dans les délais impartis.

Les tarifs du transport scolaire sont fixés à 58 € pour les élèves de primaire et 116 € pour les élèves de collège, et de lycée et 182 € pour les étudiants.

Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe :

- un guide détaillant la démarche d'inscription, également disponible sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.evreuxportesdenormandie.fr/transport-scolaire/inscription-au-transport-scolaire/
- Les fiches horaires téléchargeables sur le site d'Évreux Portes de Normandie : https://evreuxportesdenormandie.fr/2105-horaires-du-transport-scolaire.htm.
- Les divers flyers « inscription au transport scolaire », « comment prendre rendez-vous » et « utilisation de l'application Transurbain »
- Un document récapitulant les services de transport desservant votre commune.

Pour toute question relative aux transports scolaires, le **Service Mobilités d'Évreux Portes de Normandie** est joignable :

- Par téléphone : au 02 32 31 31 78, du lundi au jeudi, de 9h à 12h30.
 En cas de non réponse, nous invitons les usagers à laisser un message sur le répondeur avec leurs nom, prénom et leurs coordonnées téléphoniques.
- Par courriel : transportscolaire@epn-agglo.fr
- En accueil physique, sur rendez-vous uniquement, les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 12h et de 14h à 17h (la prise de rendez-vous est expliquée dans le fascicule ci-joint).

Je vous remercie par avance de bien vouloir diffuser ces informations auprès de vos administrés et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président, Le Vice-Président en charge des mobilités et du patrimoine,

Daniel DOUARD